



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues étrangères appliquées

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master;

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme YECHE directrice de l'UFR lettres et langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair

de la première année

de la session 1 à la session 2

est composé pour l'année universitaire 2020/2021 de :

Président du jury (Titulaire) :

Mme sandra TEIXEIRA Maître de Conférences

Président du jury (Suppléant) :

M. Bruno FOUCHER Professeur Agrégé

Titulaires :

Mme Jessica ROBERT Professeur Certifié

M. David GONZALEZ Professeur Certifié

Mme Sanja BOSKOVIC Maître de Conférences

Mme Isabelle BATTESTI Maître de Conférences

Mme Nicolas CORMEAU Professeur Certifié

M. Arlindo FIGUEIRAL MARQUES Professeur Certifié

Mme Marion PICKER Maître de Conférences

Suppléants :

Mme Isabelle MILLON ZUMSTEIN Professeur Agrégé

M. Henri BILLARD Maître de Conférences

Mme Galina SUBBOTINA Maître de Conférences

M. Etienne BOILLET Maître de Conférences

M. Thierry BELIS Professionnel PAST consultant d'entreprise

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme YECHE directrice de l'UFR lettres et langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 21 Octobre 2020

Le Président de l'Université

Yves Jean

Pour le président de l'Université de Poitiers

et par délégation,

la Vice-Présidente

Virginie Laval